

Contrat fromage de chèvre

Date limite de remise du contrat : 29/07/2019

Kidearen IZENA / NOM de l'adhérent : HELBIDEA / Adresse :
 Tel Domicile : Mugikor / portable : Courriel :

Le consommateur a pris connaissance de la charte AMAP® et s'engage :
 - à respecter les principes de la charte AMAP,
 - à régler d'avance l'achat de ses produits.
 - à prendre en compte les aléas de production
 - à récupérer ses produits sur le lieu de la distribution.
 - à participer à la réunion bilan avec les producteurs
 Chaque adhérent engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Les producteurs Clément & Yoanna Forton - 64240 HASPARREN ont pris connaissance de la charte AMAP® et s'engage :
 - à respecter les ENGAGEMENTS de la charte AMAP.
 - à livrer l'AMAP et à être **présent les lundis, maison Oihartzuna, de 18h30 à 19h30**
 - A répondre aux questions des consommateurs et à participer à la réunion bilan avant le renouvellement de contrat.
 Le producteur engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Date et signature de l'adhérent Le...../...../2019
- Durée du Contrat : 5 mois pour 9 livraisons (tous les 15 jours) : lundis 12 et 26 août, 9 et 23 sept. , 7 et 21 oct. ,4 et 18 nov. et 2 décembre 2019

(NB : TVA à 5,5%). Chèque(s) établis à l'ordre du producteur Yoanna Forton : en 1 chèque de __ ou en 6 chèques de __€. Paiement en plusieurs fois : Chèques remis au producteur au moment de la signature du contrat. Si 1 chèque, remis en début du contrat. **Arduradunak / contact** Contrat chèvre : **Marie Frahier** : 06 14 20 06 25 - marie.frahier@sfr.fr

Produits	HT	TTC	12/08	26/08	09/09	23/09	07/10	21/10	04/11	18/11	02/12	Total
Cabri (frais ou 1/2 sec)		3,20 €										
Crottin (frais ou 1/2 sec)		3,20 €										
Bûche (1/2 sec)		4,70 €										
Pyramide (1/2 sec)		5 €										
Bastidot (1/2 sec)		5 €										
Caillé (200g)		3,20 €										
Lingot		4,70 €										
Pavé		4,70 €										
1 L de lait		1,50 €										
Somme totale en €	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	

crottins et cabris pré-égouttés pétris à la main et moulés à l'emporte pièce, tout le reste en faisselles (moules)

FERMOSCOPIE

Synthèse	Situation actuelle	Évolutions envisagées en 2017, 2018
Historique du producteur	installation en 2015	-
Structure et productions	Terrain de 40 ha (20 boisés, 20 prairies)	-
Employés	-	installation Clément vers Août, donc création d'un GAEC
Les pratiques de production	passage en conversion bio, commencée en 2016	Label bio
Qualité du produit	produits en conversion bio	produits issus de l'agriculture biologique
Commercialisation	AMAP (St Pée), marché Quintaou jeudi et dimanche, marché producteur Sare, panier bio Arcangues, magasin producteurs family & co, affineur Beñat à St Jean de Luz.	(NB : retrouvez un dossier complet fait par les producteurs dans la section producteurs du site)

